

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

CHARENTE

COMMUNE

LOUZAC SAINT ANJRIÉ

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : *Demande d'autorisation
environnementale présentée par la SA Ets
Remy TOURNY et Compagnie pour la création
de trois nouveaux chais de stockage d'alcool
de bouche sur la commune de LOUZAC SAINT ANJRIÉ*

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Demande d'autorisation environnementale présentée par la SA Etablissements Rémy Torny et Compagnie pour la création de trois nouveaux chais de stockage d'alcool de bouche sur la commune de LOUZAC SAINT ANDRÉ

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 28 février 2023 de _____

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : la Charente

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M Patrick RULLAC qualité Commissaire enquêteur

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 27 mars 2023 au 12 avril 2023

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de LOUZAC SAINT ANDRÉ

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 25 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

la Mairie de LOUZAC SAINT ANDRÉ

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Sous-Préfecture de Cognac, 5 B
Préfecture de la Charente (Bureau de l'environnement) et à la mairie de LOUZAC ST ANDRÉ

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 27 mars 2023 de 09h00 à 12h00 et de / à _____

les mardi 5 avril 2023 de 09h00 à 12h00 et de / à _____

les mercredi 12 avril 2023 de 15h00 à 18h00 et de / à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 27 mars 2023 de 09h heures 00 à 12 heures 00

Observations de M^(M)

Personne n'est venu consulter le dossier de demande d'autorisation environnementale.



Document A de 13 pages remis par un employé de la SA Etablissements Rémy Tourny et Compagnie le 27 mars 2023 en réponse à une question orale du commissaire enquêteur.

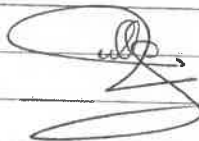


2^{ème} journée

le mercredi 5 avril 2023 de 9h00 à 12h00.

Visite de courtoisie de Mme ADOL, Directrice des Etablissements Rémy TOURNY et Compagnie.

Personne n'est venu consulter le dossier de demande d'autorisation environnementale. Pas de courrier reçu.



3^{ème} journée

le mercredi 12 avril 2023 de 15 h à 18 h.

- Visite de M. MARTEAU Maurice habitant de LOUZAC ST ANDRÉ

Je me suis assuré que les conditions de sécurité ont été étudiées et prises en compte dans le projet.

Je demande que l'aspect d'ensemble du site soit réétudié de façon à ce qu'il s'inscrive en harmonie dans le paysage des environs et des premières maisons du village : plantation de haies de réverbent de type cyprès autour du site qui auraient également un effet de protection.

Ces plantations, peu onéreuses en l'occurrence, amélioreraient de façon importante l'aspect du bourg et la silhouette de l'édifice qui le détache des habitations voisines.

Je déplore d'être le seul à avoir consulté le dossier d'enquête publique alors que cette implantation revêt une certaine importance pour la commune.



Personne d'autre n'est venu consulter le dossier de demande d'autorisation environnementale. Pas de courriers reçus.

